

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

ZOOM : Quelle transition pour l'économie ?**IDÉE :** Investir dans l'économie sociale

LA FINANCE EST DANS LE PRÉ





QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque année un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Rédaction :
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)
www.financite.be
Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro :
Bernard Bayot, Sophie Béréeau,
Morgane Kubicki.
Graphisme et mise en page :
Louise Laurent & Elise Debouy
Photo de couverture :
© JMQuinet/Reporters
Impression : Dessain printing



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMENT AGIR POUR CHANGER LA FINANCE ?

— DEVENEZ MEMBRE DE FINANCITÉ

En devenant membre de Financité pour 25€ par an ou 2€ par mois vous rejoignez notre mouvement pour une finance au service de l'intérêt général et donnez plus de poids à nos actions.

— DEVENEZ LIEU DE DÉPÔT

Afin de permettre à la voix de Financité et l'information libre de porter un maximum, vous pouvez devenir lieu de dépôt pour votre immeuble, votre voisinage, votre bibliothèque, votre travail, etc.

— DEVENEZ DONATEUR-RICE

Soutenez Financité financièrement et pour tout don dépassant 40€ vous recevrez une attestation fiscale au début de l'année suivante.



FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.

LA VIE DU MOUVEMENT

- Bruxelles-Brabant : Préparer les futurs propriétaire
- Namur-Hainaut : Le Yar se prépare en musique
- Liège-Luxembourg : Des ateliers finance aux Restos du cœur

CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

- La banque moderne n'a pas attendu internet pour exister
- Comment choisir sa plateforme de crowdfunding
- Le prix de la courgette

À DÉCOUVRIR
CE MOIS-CI



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Qui doit financer la transition écologique ?

Ceux qui se sont enrichis sur le dos de toutes les victimes telles que la planète, les animaux, les végétaux et la population, mais aussi les décideurs politiques qui n'ont pas fait leur boulot. Chacun d'entre eux devrait maintenant cotiser pour le financement. On juge bien celui qui a volé, celui qui a tué, mais la justice ne juge pas celui qui a détruit. La finance est responsable dans la mesure où tout est géré et exploité pour gagner de l'argent.
Eliane Nix

Faut-il rendre publique les investissements des banques ?

Il serait peut-être possible de maintenir une certaine confidentialité si la publication devenait obligatoire, au moins par grande catégorie. Ainsi, on pourrait savoir si une banque a financé X millions dans les mines, dont Y millions dans les mines de charbon par exemple.
Marc

Faut-il laisser les banques entrer dans les écoles ?

Il ne faut en aucun cas que ce soient les banques commerciales qui fassent l'éducation des enfants. Celle-ci doit être neutre et, au contraire, montrer les dangers des produits bancaires ou financiers. Pour les produits de consommation usuels, il faut leur apprendre à épargner et n'acheter que lorsqu'ils ont de l'argent devant eux. Sauf, évidemment, pour l'achat d'un bien immobilier ou lorsque le bien est absolument essentiel.
Gilberte Delrue

Non, c'est cautionner le pouvoir et le fonctionnement de ce système. Il y a conflit d'intérêt. Comment les banques pourraient-elles remettre en cause ce qui les engraisse et permettre aux élèves de réfléchir sur ce fonctionnement ?
Simone Dieryck

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

CRÉONS DES ALTERNATIVES CRÉDIBLES

Bernard Bayot

Les élections ont eu lieu. Il ne nous reste plus qu'à espérer que les majorités politiques qui seront aux commandes prendront la mesure de l'impérieux défi que représente le redressement du système financier. Notre mouvement pour une finance responsable et solidaire sera bien sûr au rendez-vous pour accompagner cette évolution politique, mais le changement viendra aussi de notre capacité à créer des alternatives crédibles. Qui seront telles à deux conditions.

D'abord, la qualité. Après quatre ans d'existence, c'est près d'un quart de milliard d'euros de crédits et d'investissements que le label Financité & Fairfin certifie. Un volume qui a quadruplé en quatre ans, sans aucune concession par rapport à l'exigence fondamentale de favoriser la solidarité par le financement d'activités de l'économie sociale. Ce qui signifie concrètement répondre à des besoins réels de financement de personnes ou de groupes pour sortir de la précarité, favoriser l'émergence et le développement d'activités nouvelles rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques ou encore faire la preuve que l'économie peut être utilisée de façon plus humaine et plus au service des hommes.

Cette cohérence avec les valeurs de notre mouvement citoyen est le gage du développement d'une alternative durable, éloignée des dérives et de la manipulation d'une certaine finance qui s'autoproclame à impact social, mais est surtout préoccupée par ses objectifs de retour sur investissement.

Ensuite, la diversité. Pour se développer, la finance solidaire doit offrir un plus large éventail de produits et services. Un enjeu qui est au cœur des prochains mois. Avec d'abord le lancement de F'in Common, coopérative d'entraide et de solidarité financière au travers de laquelle va se constituer un bien commun aux entreprises de l'économie sociale (lire en page 14). Et puis NewB, ce projet au long cours développé par plus de 50 000 citoyen-ne-s et 150 organisations sociales qui veut offrir à chacun-e la possibilité, dans moins d'un an, d'ouvrir un compte bancaire, d'y faire verser ses revenus, de faire ses paiements et retraits ainsi que d'obtenir des prêts verts (www.newb.coop).

Ces deux initiatives ne vont se développer et favoriser ainsi ce changement auquel nous aspirons qu'à la condition, sine qua non, de notre engagement déterminé. N'ayons pas peur des mots : le moment est historique pour la finance solidaire. Elle doit aujourd'hui essayer pour devenir une véritable alternative, c'est-à-dire une voie différente qui a vocation à se substituer à celle dominante que nous dénonçons. C'est notre responsabilité individuelle et collective, mais surtout notre chance. Ne la laissons pas passer ! ■

DOSSIER

LA FINANCE EST DANS, LE PRÉ



Aujourd'hui, seule une poignée d'acteurs se partagent le contrôle de l'industrie agroalimentaire. À côté des spéculateurs qui parient depuis de nombreuses années sur le prix des denrées alimentaires, ces puissants acteurs se sont emparé l'ensemble de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette. En contrôlant les besoins, ils captent la valeur ajoutée à tous les étages de la production. À tel point que ce sont désormais eux qui décident ce qui est produit, comment et pour qui. Pourtant, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vouloir retourner à une production à destination d'un public local, défendant la souveraineté alimentaire.

DOSSIER

DE LA SEMENCE À L'ASSIETTE

La finance a désormais la main sur les outils du monde agricole. Des modes de financement aux modes de production, l'ensemble des décisions sont prises pour favoriser l'actionnaire.

Morgane Kubicki

Ne parlez plus d'agriculture. Dans le milieu financier, investir dans des produits liés à l'agriculture est devenu un gros mot. Accusés de spéculer sur les matières premières et donc de faire flamber le prix des denrées alimentaires, les gestionnaires ont préféré changer leur fusil d'épaule ces dernières années. Les fonds « nutrition » sont la nouvelle norme.

En termes de performance, ils font même mieux. Alors que les fonds « agriculture » sont destinés à investir dans toute la chaîne de production, du champ à l'assiette en quelque sorte, ceux qui ont changé d'orientation se concentrent sur la qualité alimentaire. Stratégiquement, les gestionnaires arrêtent d'investir dans des activités cycliques comme les semences, les fertilisants et les pesticides, et préfèrent l'équipement agricole ou l'alimentation durable.

Exit donc la spéculation sur les denrées alimentaires ? Pas vraiment. Il arrive encore plus que régulièrement qu'une envolée des prix de certains produits ne puisse pas s'expliquer par la seule mauvaise récolte. Car le changement de cap de certains fonds n'empêche pas les produits dérivés sur les matières agricoles de circuler. C'est eux qui sont responsables de ces flambées, sans compter les autres activités bancaires, qui influencent les prix.

Si les produits financiers ont été créés pour diminuer le risque, ils ont été pris d'assaut par les spéculateurs.

« Cela nous regarde tous. Car en déposant de l'argent sur un fonds de pension ou une assurance-vie, nous participons peut-être aussi, à travers notre prévoyance vieillesse, à la spéculation sur les prix des aliments », précise Foodwatch¹. Même en plaçant son argent sur

un compte d'épargne, la question n'est jamais loin. La campagne « Stop Greenwash-ING », menée par une coalition d'organisations², interpelle régulièrement la banque orange pour son rôle dans le financement de Socfin, une société responsable

de l'accaparement de terres et d'abus de droits humains, sur fond de plantations tropicales de palmiers en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Au départ, les produits financiers liés à l'agriculture ont été inventés pour se protéger : les récoltes et donc le prix des productions étant par nature imprévisibles, on crée un outil financier qui permet de fixer un prix d'achat à l'avance. Mais les spéculateurs ont pris le dessus. En 1996, la part de marché des spéculateurs sur les marchés à terme était de 12% seulement. En 2011, elle est passée à plus de 60%. En 2016, on l'estimait à 80%.³

Des besoins énormes

Pourquoi la finance s'intéresse-t-elle de si près à l'agriculture ? D'abord parce que les besoins du secteur sont énormes. Rien que dans une banque locale, l'activité occupe une place de choix. « Il ne s'agit plus que d'une minorité de notre activité. Mais si les agricultures ne représentent que 4% des clients, ils constituent 13% de l'encours des crédits. Cela vous donne une idée de l'ampleur des besoins », détaille Vincent Van Zande, spécialiste agriculture chez Crelan.



En ayant le contrôle sur la production de semences, les firmes décident de ce qui est produit dans le monde.



Plusieurs organisations militent régulièrement contre la banque ING pour son rôle de la financement de Socfin.

frileuses à accorder des prêts sans garantie, note Isabelle Jaumotte, conseillère à la Fédération wallonne de l'agriculture. Souvent, les banques demandent donc les terres en garantie pour acheter d'autres biens. Et avec le prix des terres qui flambent, croyez bien qu'elles ont de la valeur en réserve. C'est tout le problème qu'ont ceux qui ne sont pas issus du monde agricole pour avoir un crédit, ils n'ont rien à mettre en garantie. »

Quand on sait que l'exploitation d'un hectare de blé coûte 1 100 euros pour un revenu de 1 500 euros, le rendement n'est pas très intéressant pour une parcelle à 30 000 euros. Il n'y a plus que les très grosses exploitations issues du secteur agro-alimentaire, qui possèdent le reste de la chaîne de transformation et donc la valeur ajoutée, qui peuvent encore se le permettre.

Place à l'industrie

Officiellement, l'industrie agroalimentaire regroupe l'ensemble des activités qui transforment les productions en aliments industriels. Un secteur qui rapporte, car c'est là qu'est captée toute la valeur ajoutée de la transformation.

En Belgique, les terres agricoles connaissent une flambée des prix spectaculaire.

L'industrie du lait illustre très bien ce phénomène et ses dérivés. Une poignée de grands groupes laitiers comme Nestlé, Danone ou Arla ont encouragé les agriculteurs européens à produire toujours plus en faisant par la même occasion baisser le prix d'achat du lait. Les processus se sont alors mécanisés pour augmenter le rendement, les agriculteurs ont commencé à inséminer artificiellement les bêtes à longueur d'année et les nourrir exagérément, tout en ne sachant pas quoi faire des excréments qui se comptent en milliers de tonnes.

En Belgique, le prix du lait a baissé de 10% entre 2014 et 2016. Et en Europe, le prix auquel les producteurs vendent le litre de lait à ce grands groupes ne couvre qu'entre 65% et 75% des coûts⁴. Le reste est compensé avec des aides européennes.

Pire, puisque la production dépasse aujourd'hui largement les besoins, le lait en poudre transformé (et par ailleurs engraisé à l'huile de palme) est exporté vers l'Afrique de l'Ouest à un prix 30% inférieur à celui du lait local. « *Ce faux lait en poudre est une concurrence déloyale pour les producteurs de lait africain* », insiste SOS Faim.

Financièrement parlant, les ressources nécessaires sont multiples. On parle notamment de besoins en liquidités ou d'avances en cas de mauvaises récoltes. Le secteur est volatile par nature. En 2018, après une sécheresse intense, la banque propose par exemple d'adapter les échéances des crédits pour donner un peu d'air aux agriculteurs. « *En réalité, assez peu ont demandé à en profiter, mais cela a été un moteur de discussion* », précise Vincent Van Zande. « *Il y a de la volatilité sur les prix, mais aussi au sein même du secteur. "Le secteur laitier va mal" est quelque chose que je ne dis plus car les disparités entre les agriculteurs sont importantes, ajoute le spécialiste. La spécificité du métier fait aussi que nous octroyons du financement à long voire très long terme. Les montants sont importants et la rentabilité du secteur est assez faible. Cela va de 10 à 25 ans en fonction des besoins.* »

Question investissement, les besoins en matériel avec des machines qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros sont très importants, mais c'est surtout la terre qui pose problème. Elle est de fait devenue une sorte de valeur refuge, du point de vue du banquier comme de celui des propriétaires.

La terre en refuge

Si l'on n'atteint pas encore les records du nord du pays, celle-ci a connu une flambée des prix extrême ces dernières années. Preuve de l'importance de cette tendance, la Fédération du notariat (Fednot) a édité l'an passé son premier baromètre consacré uniquement aux terres agricoles.

Dans le Brabant wallon, le prix de l'hectare agricole a augmenté de près de 39% rien qu'entre 2017 et 2018 pour atteindre 39 050 euro. Même situation à Liège (+27,8%), dans le Hainaut (+15,2%) ou dans la province du Luxembourg (+20,4%). Pourquoi une telle envolée des prix ? Une question de pression immobilière, mais aussi de rachat des terres par des frontaliers plus fortunés.

La terre constitue de fait un placement de choix pour certains puisqu'elle ne perdra pas sa valeur. Pour les propriétaires donc, mais pour la banque aussi. « *Les banques sont de plus en plus*

OBJECTIF 2021

Si les acteurs se préoccupent autant de la Politique agricole commune européenne, c'est parce que ce qui a été signé pour la période 2014-2020 touche à sa fin. L'occasion de réinventer les aides européennes à l'agriculture, et ce n'est pas une mince affaire. Le montant destiné à la PAC représente à lui seul 39% du budget européen.

Si une partie du budget est laissée à la libre utilisation des pays, c'est la PAC elle-même qui définit les aides de base destinées aux agriculteurs. Deux aides principales cohabitent : les aides « à l'hectare » ou « à la tête » (souvent critiquée puisqu'elles favorisent les grandes exploitations) et une aide verte qui soutient les agriculteurs des exploitations durables.

Le documentaire « La planète lait », décrit l'organisation absurde du système laitier et sa surproduction.



© La planète lait

À qui profite tout ce mécanisme ? Aux grands groupes qui achètent le lait à moindre coût et s'accaparent la valeur ajoutée tout au long du processus. Au détriment des paysans, des budgets européens qui viennent compenser le manque à gagner et des autres pays. Car ce lait à prix cassé est revendu ailleurs. D'abord en Asie, puis, lorsque la Chine a décidé d'investir pour produire son propre lait encore moins cher, vers l'Afrique. « *Il faut faire confiance aux grands groupes pour créer des collusions entre les multinationales de semences, de pesticides et les grands propriétaires de terres et faire foirer l'agriculture* », ajoute Stéphane Desgain, chargé de recherche sur la souveraineté alimentaire au CNCD-11.11.11.

Too big too feed

Du côté des semenciers justement, le rachat de Monsanto, une firme tristement connue pour ses pesticides et les organismes génétiquement modifiés, par Bayer, spécialiste en agrochimie, a achevé un mouvement de fusions et d'acquisitions sans précédent. Résultat : 75% de l'industrie agrochimique est désormais dans les mains de trois firmes tentaculaires.

Et si les semences étaient jadis distribuées par les agriculteurs eux-mêmes, elles sont depuis de nombreuses années contrôlées par ces grandes firmes internationales qui, en maîtrisant le marché, contrôlent aussi l'alimentation mondiale.

Le but de ces fusions : contrôler tous les noeuds de la chaîne. « *La consolidation à travers l'industrie agroalimentaire a rendu les agriculteurs encore plus dépendants d'une poignée de vendeurs et d'acheteurs, en resserrant encore leurs revenus et en leur enlevant la possibilité de choisir quoi produire, comment et pour qui* », avance le rapport Too big too feed, publié par IPES Food⁵, un groupe de recherche sur l'alimentation durable. « *La financiarisation, c'est-à-dire le rôle de plus en plus puissant des acteurs financiers, est devenue un moteur important de la consolidation des entreprises dans divers secteurs, les investisseurs exigeant des paiements plus élevés et à plus court terme.* »

C'est donc à la finance que profite le crime. « *L'agriculture telle qu'elle est aujourd'hui est un outil de concentration de la richesse qui nourrit les actionnaires. Que gagnez-vous à remplacer la fraise par de l'arôme de fraise sur une petite production ? Rien. Que gagnez-vous à le faire à l'échelle de production d'un grand distributeur ?* », résume Stéphane Desgain du CNCD-11.11.11.

Voilà pourquoi les associations d'agriculteurs défendent la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit des Etats et des peuples à décider quelles aides sont nécessaires au soutien de leur agriculture, sans le faire au détriment des autres. « *La démocratie du ventre.* » Pourquoi ? Pour recentrer l'agriculture sur la production locale et pas l'exportation. En favorisant les petites exploitations, on tourne ainsi le dos aux grandes productions destinées à l'industrie agro-alimentaire et la « révolution verte » qui l'a accompagnée. « *C'est une lutte entre deux systèmes et on ne s'en sortira pas tant que l'on continuera à dire qu'il y a de la place pour tout le monde* », appuie Stéphane Desgain. Pour les militants de la souveraineté alimentaire, plus d'une génération a été nécessaire pour faire disparaître l'agriculture à taille humaine. Plus d'une génération sera sûrement nécessaire à la faire revenir. ■

1. Les spéculateurs de la faim (comment la Deutsche Bank, Goldman Sachs & Co spéculent sur les denrées alimentaires au détriment des plus pauvres), Foodwatch, 2011.

2. On compte AEFJN, Entraide & Fraternité, FairFin, FIAN Belgique, le Mouvement d'action paysanne, Oakland Institute, Oxfam, ReAct, SOS Faim et le CNCD-11.11.11 parmi les signataires.

3. La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation, CNCD-11.11.11, SOS Faim, Oxfam, FairFin et Financité, 2013.

4. « L'histoire du lait en 4 actes », SOS Faim, mars 2019

5. Too big too feed, exploring the impact of mega-mergers, consolidation and concentration of power in the agri-food sector, IPES Food, 2017.

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES SORTENT DE TERRE

A en croire leur succès, les coopératives sont le « nouveau » modèle agricole de prédilection. Une alternative à une production qui dépend des géants de l'alimentaire.

Morgane Kubicki

« Il faut bien distinguer trois types de coopératives », prévient tout de suite Benoît Dave, coordinateur chez Paysans artisans, une coopérative créée pour promouvoir et faciliter l'accès aux produits de producteurs. Car en réalité, il se crée des structures pour s'attaquer à trois domaines bien différents : la production, la transformation et la distribution. « Les coopératives ont commencé dans le secteur de la distribution avec les paniers qui ont aujourd'hui un peu de plomb dans l'aile. Actuellement, on assiste à une vague de création dans les outils de transformation. Des producteurs de lait qui se réunissent pour acheter le nécessaire afin de créer une fromagerie, par exemple », détaille l'agriculteur.

Du point de vue bancaire, les coopératives restent de jeunes sociétés risquées.

Si la livraison de paniers de fruits et légumes n'est plus aussi populaire qu'il y a quelques années, les agriculteurs se regroupent donc pour s'attaquer au problème de la production et de la transformation. L'idée : éviter de perdre les marges qui atterrissent dans les poches de géants de l'industrie alimentaire en créant son propre réseau, certes plus petit, plutôt que de fournir la matière première aux autres. « Pour fonctionner, il faut des prix plus hauts, mais il faut aussi trouver un modèle économique qui marche. Parfois, l'exploitation est trop petite pour dégager du profit. Le tout est de les amener à une taille suffisante. Il faut rester réaliste », avance Benoît Dave.

Car des créations de coopératives, il y en a. Malheureusement, toutes ne trouvent pas le moyen de survivre. Lancée en janvier 2015 dans la région de Liège, les Compagnons de la terre ont dû mettre un terme à leur activité récemment. Le problème ? Un modèle sans doute trop ambitieux, mais qui a surtout eu du mal à trouver le financement nécessaire.

Les banques frileuses

Le financement, c'est la difficulté principale de ces nouvelles sociétés à en croire Paysans artisans. Les coopératives doivent de fait se constituer leurs propres garanties et trouver du financement pour des installations (hangars, machines de transformation, etc.) qui peuvent vite atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros. « Les aides à l'investissement existent, mais elles interviennent

par après, regrette Isabelle Jaumotte, conseillère à la Fédération wallonne de l'agriculture. Les banques sont assez réticentes à leur accorder des prêts car elles n'ont rien à mettre en garantie contrairement à un particulier qui aurait déjà son terrain ou même un bâtiment. Il faudrait mettre en place un système qui les incite à se créer pour mutualiser des ressources. »

Cela coïnciderait donc côté bancaire. « C'est plaisant d'assister à l'émergence de coopératives et je pense qu'elles sont bénéfiques pour les agriculteurs pour autant qu'ils réussissent à capter la valeur ajoutée. De notre point de vue, il n'y a pas de frein à la financer, mais cela reste de jeunes sociétés assez risquées. Une banque commerciale se doit d'avoir une entreprise qui sait rembourser son crédit », justifie de son côté Vincent Van Zande, spécialiste agricole chez Crelan.

Problème, solution. La banque a noué un partenariat avec Miiмоса, une plateforme de financement participatif spécialisée dans le domaine agricole chez qui elle renvoie tous les dossiers de jeunes organisations du genre qu'elle n'est pas disposée à financer. C'est donc aux citoyens que les sociétés coopératives sont priées de s'adresser pour trouver des ressources. ■



© Les Compagnons de la terre

LUTTES PAYSANNES ET PROMESSES POLITIQUES

Le 17 avril, une centaine de paysans et représentants se sont réunis devant le Parlement wallon pour la Journée mondiale des luttes paysannes.

Morgane Kubicki



Quand les membres du Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (Résap) tentent de motiver la petite centaine de personnes présentes, les débuts sont hésitants. Et puis tout le monde se met d'accord. À la question « que voulons-nous », les manifestants répondent en coeur « la souveraineté alimentaire ! ». « Quand ? », « maintenant ! »

Maintenant, c'est à quelques semaines des élections, quand plusieurs associations se réunissent un 17 avril, Journée mondiale des luttes paysannes, pour planter des patates devant le Parlement wallon. Un acte symbolique pour une année charnière avec deux échéances de taille pour l'agriculture paysanne : les élections (fédérales, régionales et européennes) et la future réforme de la Politique agricole commune (la PAC) européenne d'ici 2021.

Une réelle opportunité de réformer, à en croire Catherine Tellier, membre du Mouvement d'action paysanne : « L'Europe ne cache pas ses idées exportatrices. Il faut que l'agriculture retrouve sa fonction première : nourrir les peuples en remettant le commerce à sa juste place. »

« La diminution des coûts de production se fait au détriment de salaires décents et du respect de la nature. Les producteurs

finissent par dépendre de subsides européens pour survivre. En même temps, les producteurs du sud ne peuvent concurrencer ces produits subsidiés qui inondent leurs marchés locaux », ajoute Anne-Laure Van der Wielen de l'organisation SOS Faim.

Alors, à l'issue des interventions des politiques, il y a des déçus. Six représentants de partis francophones (cdH, Defi, Ecolo, MR, PR et PTB) étaient de fait invités à partager leur plan sur la réforme européenne de la PAC et leurs solutions locales pour encourager la transition vers l'agroécologie, en 5 minutes maximum. Plusieurs arguments se suivent et se ressemblent : une aide directe pour un revenu décent des agriculteurs, une exception agricole au principe de libre-échange, voire une baisse de la TVA sur les denrées produites de manière durable. « Beaucoup de principes, peu de mesures concrètes », regrettent les agriculteurs. ■

LA QUESTION DU PRIX

Laurence Lewalle, du réseau des Gasap (Groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne) l'affirme : « les circuits courts, ce n'est pas un truc de gens riches, c'est un truc de gens éduqués. Mais maintenant, il faut s'attaquer à la question du prix. » Le prix juste, c'est ce qui obsède ce système de vente directe, du producteur au mangeur, maintenant qu'un nombre de groupe important existe.

Le principe du Gasap permet déjà de sortir de la logique commerciale. Comment ? En fixant à l'avance la vente d'un certain nombre de paniers aux mangeurs. L'agriculteur a ainsi une meilleure vue sur sa trésorerie. Sauf que si les revenus sont plus prévisibles, ils ne règlent pas le problème de la fixation du prix. En effet, les producteurs déterminent encore leurs prix de vente en se basant sur ce qui est pratiqué dans la grande distribution. Puisqu'ils touchent l'entièreté du prix en fonctionnant avec des groupes d'achat de citoyens, le système est plus intéressant.

Alors aujourd'hui, plusieurs groupes de Gasap sont en phase de test avec les agriculteurs. « L'idée est de prendre en compte les dépenses nécessaires et le salaire de l'agriculteur que l'on divise par le nombre de mangeurs. Cela demande une réelle discussion, mais aussi une vue sur les comptes du producteur. Ce n'est pas évident. On se rend aussi compte qu'on paie aujourd'hui beaucoup trop peu pour lui permettre d'avoir une activité pérenne », détaille Laurence Lewalle. L'effet sur le prix des panier ? Un montant réellement plus important (pouvant aller jusqu'à doubler le prix), mais un prix réel. ■

ZOOM QUELLE ÉCONOMIE POUR LA TRANSITION ?

Le terme de « transition » semble faire sens pour un nombre croissant d'individus qui s'organisent et pratiquent une l'économie compatible avec la préservation de la planète et l'ambition d'un monde plus juste. Mais il ne fait pas consensus au sein de la communauté de chercheurs.

Sophie Béreau (Université de Namur)

Globalement, la transition décrit le passage d'un état à un autre. Dans le contexte qui est le nôtre, il décrit donc le passage d'une société extractive, tournée vers la croissance et génératrice d'inégalités, vers un monde plus juste et « durable » ou « soutenable ». Mais alors, de quelle « soutenabilité » est-il question et quel modèle économique sous-tend-elle ? Par ailleurs, en quoi une « économie de la transition » diffère-t-elle du « développement durable » ?

Durabilité faible et forte

S'il existe de très nombreuses acceptions de la soutenabilité dans la littérature académique¹, on résume traditionnellement ces clivages autour de deux concepts : la durabilité au sens « faible » et au sens « fort ».

Dans les manuels de gestion et dans la communication propre au monde de l'entreprise, la soutenabilité est souvent représentée par trois sphères : l'environnement, la société et l'économie. Dans la vision faible, où les réalisations de l'homme sont substituables à celles de la nature, ces trois enjeux sont sur un pied d'égalité (et donc représentés par des sphères de taille égale). À leur intersection : la soutenabilité. Dans la version forte en revanche, les enjeux de la nature prédominent sur la société, qui elle prédomine sur l'économie. L'idée étant que seul un environnement préservé permet de faire une société en paix et donc des relations économiques équilibrées.

Du greenwashing moderne

Aujourd'hui, la plupart des entreprises se targuent d'intégrer des considérations environnementales et/ou éthiques dans leur modèle. Cependant, la plupart se limitent à la conception de la soutenabilité au sens faible. Une forme moderne du « greenwashing » s'il en est. Prenons deux exemples concrets pour saisir les limites d'une telle approche².

Eastman Chemicals fait partie des plus grosses entreprises de production chimique américaines, régulièrement célébrée pour son sens éthique. Pourtant, le plastique demeure l'une

des sources de pollution majeures, notamment des océans. L'objectif à atteindre est avant tout une société sans plastique et il convient de développer des modèles de production et de consommation qui s'en passent. Ici, la vision faible de la soutenabilité n'est donc pas suffisante

pour assurer la préservation de nos écosystèmes.

Autre exemple, H&M, l'une des principales chaînes de prêt-à-porter mondiales. Malgré des campagnes de communication et des ambitions louables, elle demeure l'une des entreprises les plus polluantes du secteur, aux pratiques parfois douteuses en matière d'éthique. Là encore, plutôt que de développer une gamme « durable », c'est la logique même de l'industrie du prêt-à-porter qui faut changer. La « fast fashion » ne permet de fait pas de garantir la pérennité de notre système.

Le développement durable ne remet pas fondamentalement en cause l'objectif de croissance économique.

Le développement durable, en ne remettant pas fondamentalement en cause l'objectif de croissance économique, repose donc sur la durabilité au sens faible. Pas suffisant pour dessiner une économie de la transition.

Un triple défi économique

L'ensemble des activités que nous menons est impacté par un triple défi environnemental, social et technologique. Pour faire face aux défis sociaux, l'économie solidaire s'est développée de sorte à promouvoir des activités d'intérêt général au travers d'une organisation démocratique et une meilleure répartition des revenus.

En ce qui concerne les enjeux environnementaux, c'est l'économie « circulaire » qui a émergé en proposant un modèle qui vise à mieux utiliser les ressources, diminuer l'impact sur l'environnement et améliorer le



© Pxhere

Au lieu de créer une gamme durable, c'est le principe même de la « fast fashion » qu'il faut remettre en question. (pxhere)

bien-être des individus tout au long du cycle. C'est le « principe des 5R » : réduire, réparer, réutiliser, re-fabriquer et recycler.

Sur l'aspect technologique, deux principes a priori similaires existent : l'économie « du partage » et l'économie « collaborative ». Sauf que la première repose sur des individus qui s'organisent pour créer du bien commun (par exemple un service de covoiturage), pendant que la deuxième crée des biens ou services qui ne deviennent pas forcément une propriété collective (comme le cas d'Uber). Par ailleurs, l'économie du partage s'appuie sur des communautés de co-production où le pouvoir est théoriquement égalitaire alors que l'économie collaborative fonctionne avec un gestionnaire unique (ici Uber) et une multitude de collaborateurs, sans liens particuliers et au statut souvent précaire. Deux idées bien différentes.

Pour répondre aux défis, le changement de modèle doit être accompagné par une autre finance.

Dans la pratique, l'économie de la transition doit donc répondre aux trois défis. Mais dans tous les cas, ce changement de modèle nécessite d'être accompagné par une autre finance, durable ou soutenable elle aussi, capable de ré-allouer massivement le capital dans des délais rapides vers des projets compatibles avec la durabilité au sens fort qui permette d'accompagner la transition technologique, écologique et sociale de notre économie. ■

1. Dobson (1996) recense plus de 300 définitions différentes du terme.

2. Notons bien que ces pratiques ne sont pas l'apanage de « l'économie réelle », citons à titre d'exemple le cas de BNP Paribas célébrée comme meilleure banque durable 2018 au niveau mondial, mais dont le classement selon « Le scan des banques » révèle des pratiques dont l'éthique plus que discutable la relègue au rang des plus mauvais élèves du panel.

FINANCER LA TRANSITION

Bernard Bayot

Financer la transition passe par trois actions fortes et complémentaires. La première consiste à orienter l'ensemble des flux financiers de manière socialement responsable. Pour y parvenir, la Belgique et l'Europe doivent d'abord et enfin mettre en place une taxe européenne sur les actions, les obligations et les produits dérivés ainsi que sur les échanges de devises, afin de décourager les spéculations hasardeuses. Car aujourd'hui l'immense majorité des flux financiers est dirigée vers l'immobilier et les actifs financiers, provoquant des bulles et une économie sans réelle valeur ajoutée.

Ensuite, il convient d'établir une classification unifiée - ou taxinomie - qui permet de déterminer clairement quelles sont les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale ainsi que des indicateurs de référence qui permettent de suivre et de mesurer les performances en ce domaine. Cela permettra :

- d'imposer à la Banque centrale européenne de financer exclusivement les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale,
- après avoir obligé les organismes financiers à rendre public l'ensemble des crédits qu'ils ont octroyés et des investissements qu'ils ont réalisés, d'évaluer et comparer l'impact de chacun de ceux-ci au niveau social, environnemental et économique et de rendre cette évaluation publique,
- de créer un fonds de compensation entre les acteurs financiers, dont la contribution financière sera liée à l'évaluation de leur impact au niveau social, environnemental et économique,
- de faire concorder les rémunérations de leurs hauts dirigeants avec cet impact.

Deuxième action : soutenir les acteurs structurellement responsables et solidaires. La satisfaction d'objectifs d'intérêt général, comme la transition énergétique, au travers de politiques de crédit appropriées nécessite une diversité des prestataires de services financiers. Ces objectifs ne sont de fait pas au nombre de ceux poursuivis par les banques commerciales et d'investissement essentiellement préoccupées par la maximisation de leurs profits. Une action publique déterminée doit dès lors reconnaître les particularités et soutenir le développement des banques publiques et coopératives qui poursuivent ces objectifs d'intérêt général.

Troisième action : soutenir les produits financiers socialement responsables, ce qui implique notamment d'introduire dans la loi une norme minimale de l'investissement socialement responsable, déterminant des critères ainsi que les moyens pour contrôler le respect de la norme.

MERCI POUR TOUT

Chez Deutsche Bank, tout va tellement bien que les trois ex-patrons de la banque (licenciés pour mauvais résultats) ont reçu près de 24 millions d'euros de bonus. John Cryan, qui a dirigé la banque entre 2015 et 2018 a touché une prime de départ de 8,7 millions d'euros, à laquelle s'ajoute une indemnité de 2,2 millions d'euros pour compenser l'interdiction de rejoindre une banque concurrente et 1,9 millions d'euros pour ses quelques mois de direction en 2018.

À côté de ça, les quatre membres actuels de la direction ont reçu leur première prime en quatre ans. La banque a enregistré une faible bénéfice en 2018 après trois années de pertes.



« JE LE JURE »

C'est inspirés de l'expérience néerlandaise que Groen, Ecolo, l'Open Vld et le cdH ont décidé de déposer un texte (adopté en Commission des finances) pour instaurer un serment bancaire en Belgique. « Afin de renforcer la déontologie et la confiance du public envers le secteur financier », font valoir les auteurs. En réalité, le serment que devront prêter les banquiers est vu comme une déclaration de responsabilité, mais il est aussi assorti d'un code déontologique et disciplinaire. Ce serment ne serait pas obligatoire pour tous, mais pour une série de fonctions en contact avec le client, pour les responsables de la gestion des risques ou ceux faisant partie du management. La Fédération du secteur financier (Febelfin), elle, déplore l'adoption du texte : « le serment bancaire vise surtout les employés bancaires, plutôt que les banques elles-mêmes. Il ajoute un nouveau niveau de sanctions, d'organes et de procédures à un cadre de contrôle et à un arsenal de sanctions déjà très étendu. »



© Pxhere

TIRONS PROFIT DU CLIMAT

1 690 milliards d'euros. C'est le montant qui a été investi par une trentaine d'institutions financières dans le secteur des énergies fossiles depuis les accords de Paris. Le rapport Banking on climate change (soit « Miser sur le changement climatique », en français), réalisé par plusieurs organisations, révèle en outre que le montant du financement n'a cessé d'augmenter au cours des deux dernières années.

Et sur ces 1 690 milliards d'euros, 530 ont servi à financer les 100 entreprises considérées comme les plus agressives sur le plan des combustibles fossiles. Voilà qui ne va pas aider à respecter les accords de Paris qui prévoyait la limitation du réchauffement climatique, mais aussi les désinvestissement des énergies fossiles et, à l'inverse, l'investissement dans les énergies propres dans le monde. Pour satisfaire cet objectif, un récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) estime qu'il faudrait consacrer plus de 2 000 milliards d'euros au développement des énergies propres d'ici 2035.

Par ailleurs, on note aussi que parmi ces 33 banques (dont BNP Paribas, Deutsche Bank et ING), aucune n'a pris l'engagement clair de sortir des énergies fossiles.



© Mélanie Poulain

FEU VERT POUR LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Les révélations telles que LuxLeaks, Panama Papers ou Cambridge Analytica ont montré l'importance des lanceurs d'alerte. En avril, le Parlement européen a approuvé de nouvelles règles destinées à mieux protéger les personnes qui révèlent ce type d'information, acquises dans un contexte professionnel. À 591 voix pour, 29 voix contre et 33 abstentions, les nouvelles règles incluent notamment la création de canaux de signalement « sûrs », des protections contre les représailles et des mesures de soutien comme des aides juridiques.

BNP PARIBAS FORTIS ET LA TRANSFORMATION DIGITALE

267 agences, 2 200 emplois. D'ici 2021, BNP Paribas Fortis aura fermé 40% de son réseau actuel. La banque possédera alors 411 enseignes physiques, contre 936 avant le début de sa grande restructuration en 2012. « La digitalisation est en forte accélération, c'est un phénomène extrêmement puissant et nous avons la certitude qu'il va s'amplifier », justifie le CEO Max Jadot. À en croire les statistiques de la banque, la fréquentation des agences continue de baisser chaque année (moins 17% l'année dernière), face aux canaux digitaux qui ne cessent de prendre de l'importance.

Voilà comment l'institution financière justifie la fermeture de 4 agences sur 10 dans son réseau physique, entraînant avec elle 2 200 emplois (sur les 12 678 que comptait la banque fin 2018).



© BNP Paribas Fortis



© Pierpmont

DEUTSCHE BANK INVENTE LE COMPTE GRATUIT POUR RICHES

Révision de politique tarifaire chez Deutsche Bank Belgique. Alors que le compte courant était jusqu'ici gratuit, il est désormais facturé 8 euros par trimestre, sauf pour les moins de 25 ans ou ceux qui peuvent justifier des avoirs considérables. Pour faire court, seuls ceux dont les avoirs (liquidités et investissements) dépassent 10 000 euros, ont justifié une transaction (c'est-à-dire l'achat ou la souscription d'un produit d'investissement) récemment ou sont également client de la banque privée bénéficient encore du compte gratuitement.

LE GRAND BLANCHIMENT EUROPÉEN

Le Troika laundromat, c'est un réseau d'environ 75 entreprises satellites mises en réseau pour organiser l'évasion fiscale (et le blanchiment) d'argent russe. Comment ? Selon le rapport des journalistes de l'OCCRP (Organized crime and corruption reporting project), les transactions douteuses venaient de la banque russe Troika Dialog. Les opérations impliquaient ensuite des banques lituaniennes (le pays ne faisant à l'époque pas partie de l'euro, ce qui arrangeait bien les affaires du réseau) qui faisaient transiter l'argent vers des banques européennes, dont ING, mais aussi Citigroup, le Crédit agricole ou la Deutsche Bank. Aujourd'hui, on estime la valeur des transactions à plus de 7 000 milliards d'euros.

Pour ING seule, 10 milliards d'euros seraient passés par la banque néerlandaise entre 2006 et 2009, celle-ci ne tirant la sonnette d'alarme que trop tard. Et pour rappel ING avait déjà versé la somme de 775 millions d'euros en septembre 2018 pour régler une affaire de blanchiment d'argent. À l'époque, le consortium de journalistes n'avait pas encore révélé l'ampleur du réseau.



© Pxhere

INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

À partir de juin, l'économie sociale se dote d'un nouvel outil. Tant pour les entreprises que pour les investisseurs.

Au commencement, l'objectif était le suivant : répondre à la demande des entreprises sociales en recherche de financement et, parallèlement, aider ceux qui souhaitent investir dans des projets locaux, porteurs de sens, en diversifiant le risque. Vaste programme, qui vient d'aboutir après 2 ans de travail par la création de F'in Common, fondée par 31 organisations de l'économie sociale.

Un instrument de financement

Du côté des entreprises, F'in Common soutient les structures en leur accordant un prêt, mais pas seul. Car F'in Common est un outil complémentaire, qui intervient

aux côtés d'un financement accordé par une banque, une coopérative de crédit ou des structures publiques comme la Sowecsom et Brusoc.

Le réel avantage réside dans la réserve impartageable créée pour l'occasion. Pour (tenter de) faire simple, une partie des intérêts de chaque prêt octroyé (et remboursé) alimente un fonds de garantie. En cas de défaut de paiement d'un emprunteur, on fait donc appel à cette réserve. La règle est la même pour tous. Mais si une entreprise réemprunte à nouveau, elle aura déjà constitué sa part dans la réserve, ce qui lui permet d'emprunter à un taux

beaucoup plus intéressant la deuxième fois. On crée donc une solidarité entre les entreprises passées et futures.

Et un outil d'investissement

Pour les investisseurs, l'intérêt réside dans la répartition du risque. En prenant une part de 100 euros dans cet instrument financier, les citoyens pourront donc soutenir l'économie sociale tout en diversifiant le risque puisque cet argent n'est pas investi dans une seule et même entreprise. Dividende attendu : 1%. Un taux fixé dans les statuts et qui ne dépend pas de la performance des entreprises, mais qui est supérieur à ce que proposent la plupart des comptes d'épargne. ■

PLUS D'INFORMATIONS :
 FINCOMMON.COOP

DONNEZ PLUS DE VALEUR À VOTRE ARGENT!

SOUSCRIVEZ DES PARTS ALTERFIN* ET SOUTENEZ DES PAYSANS DANS LE SUD

Vos avantages

- ✓ Investissement durable et solidaire (label Financité & Fairfin)
- ✓ Réduction d'impôt et dividende (sous certaines conditions)

SOUSCRIPTIONS ET CONDITIONS SUR
www.alterfin.be/bienvenue

alterfin
 Investissons dans le développement durable

* Alterfin est une coopérative fondée en 1994. Investir en parts comporte certains risques: perte partielle ou totale de votre investissement, risque liés aux crédits octroyés aux organisations dans des pays en voie de développement, conditions de sortie (sortie uniquement possible pendant les six premiers mois de l'année pour les particuliers; durant les trois premiers mois pour les institutionnels), etc. Pas de frais ou taxes applicables lors de l'entrée ou la sortie. Les risques sont décrits dans la note d'information disponible au siège social (avenue des Arts 7-8, 1210 Bruxelles) et sur le site internet (www.alterfin.be).

ATH → UNE MONNAIE POUR LA TRANSITION

Rob Hopkins, pape des monnaies en transition et connu pour son apparition dans le film Demain, était l'invité du SolAToi qui fêtait son premier anniversaire.

Morgane Kubicki

Si vous demandez à Rob Hopkins son avis sur les monnaies locales, ce dernier risque de vous répondre « pas indispensable ». Étonnant, surtout quand on sait que c'est l'apparition du billet de 21 « livres de Totnes » dans le film Demain qui l'a fait connaître chez nous. Et que le Britannique, initiateur du mouvement international des villes en transition, était invité à Ath pour fêter les 1 an du SolAToi, la monnaie citoyenne de Ath, donc.

Pire encore, alors qu'il aborde le chapitre des monnaies citoyennes lors de sa conférence, il annonce au sujet de la monnaie locale de sa ville: « la semaine prochaine, nous clôturons ce projet, car plus personne ne semble utiliser d'argent liquide. » Le Totnes pound est mort.

La transition malgré tout

Mais il y a de l'espoir. Car si Rob Hopkins avance qu'il est possible de « faire de la transition » sans monnaie locale, il reste persuadé que c'est un outil facilitateur. L'idée ? Lancer la conversation, réunir

les citoyens et maintenir la richesse. La création d'une monnaie locale est un moyen d'ouvrir le débat sur le rôle d'une monnaie ou de l'argent.

Et on ne peut pas dire que le pape des villes en transition manquait d'enthousiasme lorsqu'il s'agissait de découvrir les outils des nombreux groupes monnaie. « Il y a quelque chose de beau à vivre dans une ville où vos billets ressemblent à ça (des billets dessinés par des enfants sont affichés sur l'écran derrière lui, ndlr). On peut choisir quoi raconter : son histoire, l'histoire de sa ville, sa culture. »

Une monnaie locale peut également rassembler une communauté de citoyens et d'entreprises qui s'identifient localement pour les aider à encore mieux servir le local. Et enfin, tout ce qui est dépensé en monnaie locale permet d'être réutilisé localement, de circuler, et ne sert donc pas les intérêts de multinationales ou d'institutions financières. « Oui, la monnaie locale est un outil économique, mais c'est aussi un outil

d'imagination et de lien social », conclut l'initiateur des villes en transition.

La valeur zéro

Alors pessimiste ? Pas tant que ça. Lorsqu'il s'agit de participer à la marche pour le climat à Bruxelles, c'est une Zinne à la main que Rob Hopkins défile. Et lorsqu'il s'agit d'enterrer officiellement le Totnes pound quelques jours plus tard, l'initiateur des villes en transition évoque encore une fois l'invitité des billets des monnaies locales belges et l'existence du fameux « billet zéro » du Val'heureux de Liège. Une initiative qui avait déjà été notée lors de la conférence de Ath. « Parfois, il y a des choses qui n'ont pas vraiment de valeur économique, mais on veut dire merci, avait alors répondu un représentant de la monnaie. Cela permet aux gens de réfléchir à la valeur des choses. »

À Totnes, la monnaie locale a disparu sans freiner les initiatives de transition.

Alors oui, parler de transition va plus loin que la seule création d'une monnaie locale. Et la théorie du colibri ne suffira sûrement pas à faire évoluer les choses de manière globale, faisant porter le poids du changement sur le seul citoyen. Mais l'initiateur du mouvement l'affirme : « pour moi, une monnaie locale n'est pas obligatoire pour faire de la transition. Mais ça aide, c'est certain. » ■

EN TRANSITION

Le réseau des villes en transition et un mouvement de citoyens qui se rassemblent pour réimaginer et reconstruire le monde, en commençant par leur commune. Le processus vise à augmenter son niveau de résilience, c'est-à-dire sa résistance face à des chocs qu'on imagine sociaux, économiques et écologiques. Il concerne autant les communautés urbaines que zones rurales. En Belgique, on compte environ 160 initiatives de transition.





LAURENCE SCIALOM

« LA FINANCE, LIVRÉE À ELLE-MÊME, DÉRIVE »

Laurence Scialom est professeure à l'Université Paris Nanterre. Elle est notamment membre de la commission consultative Épargnants de l'Autorité des marchés financiers française et membre qualifiée de l'organisation Finance Watch.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Alors que vous évoquez les scandales financiers, vous soutenez que la finance n'est pas un mal en soi. Pourquoi ?

Ce que je pense, c'est que la finance telle qu'elle est aujourd'hui est en contradiction avec les besoins et les attentes de la société dans son ensemble. La finance n'est pas un mal en soi si l'on revient à ses fondamentaux : l'allocation des ressources dans le temps et entre les secteurs en évaluant correctement les risques sans être dominée par les intérêts cupides et court-termistes. Une économie de marché ne peut pas fonctionner sans finance. Par contre, la finance actuelle est porteuse de nombreux maux. Il a existé une finance dans les années 50 qui n'avait pas les perversions d'aujourd'hui.

À qui la faute ?

Je pense que c'est dû à la non régulation du secteur. La finance, livrée à elle-même, dérive, entraînant avec elle des excès d'endettement et de prises de risques. C'est le fruit de la déréglementation qui a été généralisée et des innovations financières qui ont permis d'autres dérives.

De quelles innovations financières parle-t-on ?

L'explosion des marchés des dérivés, par exemple. À la base, l'idée est de mieux gérer les risques et de les couvrir. C'est louable. Mais ensuite, ces marchés se sont autonomisés par rapport à l'économie réelle. Une fraction est toujours liée à leur fonction de base, mais pour l'essentiel, c'est de la spéculation. La crise de la dette grecque a été empirée parce que des fonds d'investissement peuvent à la fois se protéger contre le risque de défaut et parier sur celui-ci. Cela revient à prendre une assurance incendie sur la maison de son voisin et d'y mettre le feu.

On ne peut quand même pas dire que ce milieu soit rempli de mauvaises intentions ?

Ce n'est pas une histoire de personnes, c'est le système. Pour commencer, vous jouez avec l'argent des autres. Le rapport au temps est aussi très particulier. Financer un projet, c'est faire un pari sur l'avenir. Cela dépend de la conjoncture, des risques géopolitiques... Il y a forcément des paris perdants. Et comme on a lié a

finance de marché à la finance bancaire, on a perdu les forces de rappel qui existaient.

Que faut-il faire maintenant ? Réguler ?

Il faut agir sur de multiples leviers. Déjà, il faut réglementer beaucoup plus. Il y a des pratiques et des produits qui doivent être interdits, comme le trading à haute fréquence par exemple. Si la finance est là pour financer l'économie, quel est l'intérêt de s'échanger des titres à la microseconde près ? C'est une première chose. Il y a des tas de travaux académiques qui montrent qu'au delà d'un certain seuil, la finance ne soutient plus la croissance, mais la réduit. Elle capte aussi tout un tas de ressources, comme des ingénieurs très éduqués qui travaillent pour le secteur financier parce qu'il rémunère plus, mais avec une utilité sociale bien moindre. Il y a un problème de désresponsabilisation. Certes, les amendes infligées aux sociétés sont énormes, mais ce sont les personnes morales et non physiques qui s'en acquittent. Et par rapport à ce qu'a rapporté la fraude, c'est généralement sans commune mesure.

Vous évoquez l'éducation à la finance et les modèles économiques ? La manière d'enseigner a changé depuis la crise ?

Pas tellement. Nous avons fait une étude avec trois autres collègues féminines, pour évaluer si l'enseignement avait changé, 10 ans après la crise. Au regard du cataclysme que cela a été, pas vraiment. Quand vous êtes professeur et que vous avez enseigné les mêmes choses pendant 20 ans, c'est difficile d'admettre que vous avez pu dire des choses fausses. La théorie véhicule une vision totalement fantasmée de l'économie et on continue à enseigner ça. La finance mathématique ne se contente pas de représenter la réalité des marchés financiers, elle crée cette réalité. 10 ans après la crise, l'inertie de l'enseignement de la finance est très étonnante. ■



La fascination de l'ogre
par Laurence Scialom
Éditions Fayard, 264p, 19 euros, 2019.